

**POLITIQUE** ■ Chaque samedi, retrouvez notre série sur ces personnalités qui rêvaient d'un destin orléanais

# Michèle Barzach, la refoulée

**Proche de Jacques Chirac dont elle fut la ministre de 1986 à 1988, Michèle Barzach débarque sur les rives de la Loire, à l'automne 1992...**

Florent Buisson

florent.buisson@centrefrance.com

À la fin des années 1980, Michèle Barzach est une des étoiles montantes de la droite. Ministre de la Santé de Jacques Chirac, c'est l'un des premiers leaders politiques à s'intéresser au sida.

En 1992, l'étoile a un peu pâli et Michèle Barzach cherche une nouvelle terre électorale, pour s'installer durablement sur la scène politique.

Son choix se porte sur Orléans, ville de son « ami » Jacques Douffiaques, qui l'avait invitée à présider les Fêtes johanniques, en 1987.

Son nom circule d'abord, avant les municipales de 1989. Puis elle tente sa chance aux régionales de 1992, mais l'UDF locale ne veut pas d'elle.

Une fenêtre de tir s'ouvre finalement pour les législatives de 1993. Elle se déclare candidate devant la presse, dans un café de la place du Martroi, en octobre 1992.

Mais elle est un peu seule, sur la photo. Aucun responsable de l'UDF locale



**INVITÉE.** L'ancienne ministre Michèle Barzach a présidé les Fêtes johanniques 1987, avant de tenter un parachutage, en 1993. ARCHIVE

n'a fait le déplacement, alors qu'elle s'est rapprochée du parti après sa démission du RPR, en 1990.

**« C'était un coup marrant ! »**

« Je serai candidate quoi qu'il arrive, prévient-elle. [...] Il n'y a pas d'unanimité contre moi (à l'UDF, *ndlr*). »

On pourrait rêver meilleure entrée en matière, alors qu'elle doit affronter, dans la 1<sup>re</sup> circonscription du Loiret, le député (et maire) sortant PS Jean-Pierre

Sueur. « J'aurais préféré la 3<sup>e</sup>, mais il est normal qu'Antoine Carré, déjà implanté localement, ait la priorité » explique-t-elle, troublante de franchise.

Mais l'affaire va se compliquer... L'ancien maire d'Orléans Jean-Louis Bernard (UDF), pressenti lui aussi dans la 3<sup>e</sup> circonscription, court-circuite le processus de désignation en se déclarant candidat, avec le maire (RPR) de Chécy comme suppléant. « J'étais coincé, raconte-t-il aujourd'hui. Car après

l'annonce de Barzach, l'UDF avait acté la candidature d'Antoine Carré dans la 1<sup>re</sup>, et elle serait allée dans la 3<sup>e</sup>. Alors j'ai appelé le maire de Chécy, pour savoir s'il était intéressé, et on a fait une conférence de presse, disant qu'on avait le soutien de nos deux partis... C'était un coup marrant ! Pourtant, j'avais reçu des appels de pontes du RPR, pour me dire de ne pas m'embarquer dans une galère, face à une ancienne ministre... »

Michèle Barzach se rabat donc sur la 1<sup>re</sup> circonscription, mais doit faire avec l'hostilité de l'UDF locale. Fin novembre, sur RMC, elle fait part de son hésitation, réclamant « l'union » pour être candidate. Ce dont elle n'avait jamais parlé !

En décembre, le couperet tombe. Sa candidature ne soulevant pas les foules, elle est sacrifiée par l'UDF nationale et locale, au profit d'Antoine Carré, maire de Saint-Jean-le-Blanc et conseiller général.

Celui-ci composera avec une autre candidate à droite, Annick Courtat. Maire RPR de la Ferté-Saint-Aubin, elle s'est lancée dans la course « à la demande de Chirac », précisera-t-elle plus tard. Le maire de Paris est même venu la soutenir sur place. De là à y voir un acte de vengeance, commandité par l'ex-Premier ministre, dont Michèle Barzach était proche, il n'y a qu'un pas. Mais Antoine Carré sera élu malgré tout. ■

## À VENIR

Samedi prochain, focus sur un parachutage réussi : celui de Jacques Douffiaques.

## Sa bio

Elle est née en 1943 au Maroc. Gynécologue de formation, elle est nommée ministre de la Santé dans le gouvernement de Jacques Chirac (RPR), en 1986, et le restera jusqu'en 1988. Elle fut aussi députée de Paris (1988-1990), députée européenne et adjointe au maire de Paris, Jacques Chirac, à la fin des années 1980. En 2012, elle devient présidente d'Unicef France, et le restera jusqu'au 23 juin dernier.